CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

BUDGET DE DÉPENSES 2019-2020

Votre gouvernement

Québec

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

BUDGET DE DÉPENSES 2019-2020

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

Crédits supplémentaires
Budget de dépenses 2019-2020

Dépôt légal − Mars 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-86173-7 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-86174-4 (en ligne)

© Gouvernement du Québec − 2020

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet des crédits supplémentaires 7
2. Contenu du volume Crédits supplémentaires 7

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Sommaire des crédits supplémentaires à voter 13
Affaires municipales et Habitation 15
Conseil du trésor et Administration gouvernementale 19
Économie et Innovation 21
Éducation et Enseignement supérieur 25
Énergie et Ressources naturelles 29
Famille 33
Santé et Services sociaux 37
Transports 41

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE

Sommaire des prévisions additionnelles des fonds spéciaux à approuver 47
Économie et Innovation 49
Famille 53
Transports 57

NOTES EXPLICATIVES

1. OBJET DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Le volume **Crédits supplémentaires** est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits supplémentaires requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 afin de financer les dépenses additionnelles annoncées au Point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2019 ainsi que des nouvelles initiatives. Les crédits portent sur les dépenses dont les paiements grèvent le fonds général du fonds consolidé du revenu.

Le dépôt du volume vise également à faire approuver les prévisions de dépenses additionnelles pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 concernant les fonds spéciaux à l'égard desquels des crédits supplémentaires sont consentis au ministre responsable. Lorsque ces prévisions auront été approuvées par l'Assemblée nationale, les ministres seront autorisés, pour les fins des fonds spéciaux dont ils sont responsables, à prendre sur le fonds consolidé du revenu les sommes disponibles dans ces fonds spéciaux.

Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les sommes d'argent perçues par le gouvernement constituent le fonds consolidé du revenu. Ce dernier est composé du fonds général et des fonds spéciaux, et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

2. CONTENU DU VOLUME CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Le volume **Crédits supplémentaires** présente deux sections. La première est consacrée aux crédits des ministères faisant l'objet de dépenses additionnelles et la seconde au budget des fonds spéciaux pour lesquels des crédits supplémentaires sont consentis au ministre responsable.

PREMIÈRE SECTION : CRÉDITS DES MINISTÈRES PAR PORTEFEUILLE

Les crédits supplémentaires requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 pour financer les dépenses additionnelles annoncées au Point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2019 ainsi que des nouvelles initiatives s'élèvent à 2 195,6 M$.

Ces crédits supplémentaires se répartissent ainsi :

- 348,0 M$ au portefeuille « Affaires municipales et Habitation », soit 150,0 M$ pour un soutien ponctuel à la Ville de Montréal s'inscrivant selon les principes établis par l'Entente-cadre Réflexe Montréal, 70,0 M$ pour des ententes sur les trames vertes et bleues et pour le soutien à des réseaux cyclables, 70,0 M$ pour une dotation spéciale de fonctionnement aux municipalités dans le cadre du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes et 58,0 M$ pour un soutien aux municipalités pour certains projets d'habitation;

- 400,0 M$ au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale » pour couvrir les impacts financiers pour 2019-2020 des offres gouvernementales proposées dans le cadre du renouvellement des conventions collectives;

- 676,0 M$ au portefeuille « Économie et Innovation », soit 603,0 M$ pour permettre au Fonds du développement économique d'inscrire une provision pour pertes estimées sur investissement dans la CSeries et 73,0 M$ pour appuyer les sciences de la vie;

- 232,9 M$ au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » en respect du calendrier de versements de la subvention d'équilibre pour la taxe scolaire prévu à la Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire (L.Q. 2019, chapitre 5);

- 43,2 M$ au portefeuille « Énergie et Ressources naturelles », soit 40,0 M$ pour un soutien au raccordement et aux projets de production de gaz naturel renouvelable et 3,2 M$ pour une aide financière pour la reconstruction du dépôt pétrolier de la Coopérative de consommation de l'île d'Anticosti;

- 90,4 M$ au portefeuille « Famille » pour affecter le montant au Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance afin de devancer l'abolition de la contribution additionnelle pour la garde d'enfants, rétroactivement au 1er janvier 2019;

- 225,0 M$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit 200,0 M$ pour des investissements dans le réseau de la santé et des services sociaux, lesquels sont compensés par des économies escomptées au Fonds de l'assurance médicaments, et 25,0 M$ pour la réduction de la tarification des stationnements des établissements de santé et de services sociaux;

- 180,0 M$ au portefeuille « Transports » pour affecter le montant au Fonds des réseaux de transport terrestre pour permettre une bonification de l'aide à la voirie locale prévue dans le cadre du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

Crédits supplémentaires 2019-2020 à voter
(en milliers de dollars)

	2019-2020
	Crédits à voter
Affaires municipales et Habitation	348 000,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	400 000,0
Économie et Innovation	676 000,0
Éducation et Enseignement supérieur	232 935,1
Énergie et Ressources naturelles	43 200,0
Famille	90 438,2
Santé et Services sociaux	225 000,0
Transports	180 000,0
Total	**2 195 573,3**

DEUXIÈME SECTION : BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE

Les crédits supplémentaires requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 incluent des dépenses additionnelles de 873,4 M$ ayant un impact sur les prévisions de revenus et de dépenses de certains fonds spéciaux.

Les dépenses additionnelles seront financées par des revenus supplémentaires provenant de leur ministre et se répartissent ainsi :

- 603,0 M$ au Fonds du développement économique du portefeuille « Économie et Innovation » pour inscrire une provision pour pertes estimées sur investissement dans la CSeries;

- 90,4 M$ au Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance du portefeuille « Famille » afin de devancer l'abolition de la contribution additionnelle pour la garde d'enfants, rétroactivement au 1er janvier 2019;

- 180,0 M$ au Fonds des réseaux de transport terrestre du portefeuille « Transports » pour permettre une bonification de l'aide à la voirie locale prévue dans le cadre du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

Dépenses additionnelles 2019-2020 pour certains fonds spéciaux
(en milliers de dollars)

	2019-2020
	Dépenses à approuver
Économie et Innovation	
Fonds du développement économique	603 000,0
Famille	
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	90 438,2
Transports	
Fonds des réseaux de transport terrestre	180 000,0
Total	**873 438,2**

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Sommaire des crédits supplémentaires à voter

(en milliers de dollars)

	2019-2020
	Crédits à voter
Affaires municipales et Habitation	**348 000,0**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	**400 000,0**
Économie et Innovation	**676 000,0**
Éducation et Enseignement supérieur	**232 935,1**
Énergie et Ressources naturelles	**43 200,0**
Famille	**90 438,2**
Santé et Services sociaux	**225 000,0**
Transports	**180 000,0**
Total à voter	**2 195 573,3**

Affaires municipales et Habitation

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
3. Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités	148 000,0	-	-	**148 000,0**
5. Promotion et développement de la région métropolitaine	200 000,0	-	-	**200 000,0**
	348 000,0	**-**	**-**	**348 000,0**
Crédits à voter				**348 000,0**

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Budget de dépenses	
Transfert	**348 000,0**
Total	**348 000,0**

Programme 3
Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
2. Aide financière aux municipalités	78 000,0	-	-	**78 000,0**
3. Mesures financières du partenariat fiscal	70 000,0	-	-	**70 000,0**
	148 000,0	**-**	**-**	**148 000,0**
Crédit à voter				**148 000,0**

Ce programme englobe des mesures du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes. En outre, il vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux de même que sur ceux des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l’éducation et de l’enseignement supérieur.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020
	2	3	
Budget de dépenses			
Transfert	78 000,0	70 000,0	**148 000,0**
	78 000,0	**70 000,0**	**148 000,0**

Programme 5
Promotion et développement de la région métropolitaine

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
1. Soutien à la région métropolitaine	200 000,0	-	-	**200 000,0**
Crédit à voter				**200 000,0**

Ce programme vise à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la région métropolitaine de Montréal en assurant la cohérence des politiques et la coordination des actions gouvernementales sur ce territoire, en appuyant des initiatives et des projets structurants et en poursuivant des activités de concertation avec les principaux partenaires qui interviennent sur ce territoire.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020
	1	
Budget de dépenses		
Transfert	200 000,0	**200 000,0**
	200 000,0	**200 000,0**

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités	
Mesures financières du partenariat fiscal	**70 000,0**
Mise en œuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec	**10 000,0**
Autres crédits de transfert	**68 000,0**
Total du programme 3	**148 000,0**
Programme 5 – Promotion et développement de la région métropolitaine	
Mise en œuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal	**50 000,0**
Autres crédits de transfert	**150 000,0**
Total du programme 5	**200 000,0**
Total	**348 000,0**

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Municipalités	**338 000,0**
Organismes à but non lucratif	**10 000,0**
Total	**348 000,0**

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Support	**348 000,0**
Total	**348 000,0**

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
2. Soutien aux fonctions gouvernementales	400 000,0	-	-	**400 000,0**
Crédit à voter				**400 000,0**

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Budget de dépenses	
Rémunération	**400 000,0**
Total	**400 000,0**

Programme 2
Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
4. Financement des conditions de travail	400 000,0	-	-	**400 000,0**
Crédit à voter				**400 000,0**

Ce programme contribue au financement des obligations et des services nécessaires au fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Élément	2019-2020
	4	
Budget de dépenses		
Rémunération	400 000,0	**400 000,0**
	400 000,0	**400 000,0**

Économie et Innovation

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
3. Développement de la science, de la recherche et de l'innovation	73 000,0	-	-	**73 000,0**
4. Interventions relatives au Fonds du développement économique	603 000,0	-	-	**603 000,0**
	676 000,0	**-**	**-**	**676 000,0**
Crédits à voter				**676 000,0**

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Budget de dépenses	
Transfert	**73 000,0**
Créances douteuses et autres provisions	**603 000,0**
Total	**676 000,0**

Programme 3
Développement de la science, de la recherche et de l'innovation

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
2. Soutien aux organismes et aux projets	73 000,0	-	-	**73 000,0**
Crédit à voter				**73 000,0**

Ce programme vise à soutenir la recherche et l'innovation dans une perspective de développement scientifique et de développement durable. Plus spécifiquement, ce programme vise à intensifier le développement de la recherche et l'innovation ainsi que la valorisation des résultats de recherche tout en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques et des milieux socioéconomiques.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Élément	
	2	**2019-2020**
Budget de dépenses		
Transfert	73 000,0	**73 000,0**
	73 000,0	**73 000,0**

Programme 4
Interventions relatives au Fonds du développement économique

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
1. Mandats gouvernementaux et autres programmes	603 000,0	-	-	**603 000,0**
Crédit à voter				**603 000,0**

Ce programme est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds de développement économique a été institué au sein du Ministère et son administration a été confiée à Investissement Québec.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Élément 1	2019-2020
Budget de dépenses		
Créances douteuses et autres provisions	603 000,0	**603 000,0**
	603 000,0	**603 000,0**

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Programme 3 – Développement de la science, de la recherche et de l'innovation	
Soutien aux organismes de recherche et d'innovation	**73 000,0**
Total	**73 000,0**

Ventilation par bénéficiaire
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Organismes à but non lucratif	**73 000,0**
Total	**73 000,0**

Ventilation par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Support	**73 000,0**
Total	**73 000,0**

Éducation et Enseignement supérieur

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
8. Taxe scolaire - Subvention d'équilibre régionale	232 935,1	-	-	**232 935,1**
Crédit à voter				**232 935,1**

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Budget de dépenses	
Transfert	**232 935,1**
Total	**232 935,1**

Programme 8
Taxe scolaire - Subvention d'équilibre régionale

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
2. Régionalisation	211 203,4	-	-	**211 203,4**
3. Exemption	21 731,7	-	-	**21 731,7**
	232 935,1	**-**	**-**	**232 935,1**
Crédit à voter				**232 935,1**

Ce programme permet de maintenir le niveau de financement des commissions scolaires en compensant la baisse des revenus découlant de la réforme de la taxe scolaire.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020
	2	3	
Budget de dépenses			
Transfert	211 203,4	21 731,7	**232 935,1**
	211 203,4	**21 731,7**	**232 935,1**

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Programme 8 – Taxe scolaire – Subvention d'équilibre régionale	
Exemption	**21 731,7**
Régionalisation	**211 203,4**
Total du programme 8	**232 935,1**
Total	**232 935,1**

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Institutions d'enseignement	**232 935,1**
Total	**232 935,1**

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Rémunération	**129 597,6**
Fonctionnement	**103 337,5**
Total	**232 935,1**

Énergie et Ressources naturelles

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
1. Gestion des ressources naturelles	43 200,0	-	-	**43 200,0**
Crédit à voter				**43 200,0**

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Budget de dépenses	
Transfert	**43 200,0**
Total	**43 200,0**

Programme 1
Gestion des ressources naturelles

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
3. Ressources énergétiques	43 200,0	-	-	**43 200,0**
Crédit à voter				**43 200,0**

Ce programme vise à assurer le développement, la connaissance et la mise en valeur du territoire public ainsi que des ressources énergétiques et minières dans une perspective de développement durable. Il vise également à offrir les services administratifs dans les domaines de la gestion des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs depuis sa création le 24 avril 2014.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	
	3	**2019-2020**
Budget de dépenses		
Transfert	43 200,0	**43 200,0**
	43 200,0	**43 200,0**

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Programme 1 – Gestion des ressources naturelles	
Soutien au raccordement et à la production de gaz naturel renouvelable	**40 000,0**
Autres crédits de transfert	**3 200,0**
Total du programme 1	**43 200,0**
Total	**43 200,0**

Ventilation par bénéficiaire
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Entreprises	**43 200,0**
Total	**43 200,0**

Ventilation par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Support	**43 200,0**
Total	**43 200,0**

Famille

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
3. Services de garde	90 438,2	-	-	**90 438,2**
Crédit à voter				**90 438,2**

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Budget de dépenses	
Affectation à un fonds spécial	**90 438,2**
Total	**90 438,2**

Programme 3
Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
5. Soutien financier aux centres de la petite enfance	51 229,2	-	-	**51 229,2**
6. Soutien financier aux garderies	27 335,3	-	-	**27 335,3**
7. Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	11 873,7	-	-	**11 873,7**
	90 438,2	**-**	**-**	**90 438,2**
Crédit à voter				**90 438,2**

Ce programme a pour but de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité. Il procure les ressources nécessaires pour le financement des dépenses de fonctionnement des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC), ainsi que les subventions aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial. Il finance aussi les infrastructures des CPE et les régimes de retraite et d'assurance collective à l'intention du personnel des CPE, des BC et des garderies subventionnées. Ce programme englobe également le transfert budgétaire au Gouvernement de la nation crie, en vertu de l'entente de délégation de l'exercice de certains pouvoirs en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et autres sujets connexes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2019-2020
	5	6	7	
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	51 229,2	27 335,3	11 873,7	**90 438,2**
	51 229,2	**27 335,3**	**11 873,7**	**90 438,2**

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Programme 3 – Services de garde	
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	90 438,2
Total	**90 438,2**

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Support	90 438,2
Total	**90 438,2**

Santé et Services sociaux

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
2. Services dispensés à la population	225 000,0	-	-	**225 000,0**
Crédit à voter				**225 000,0**

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Budget de dépenses	
Transfert	**225 000,0**
Total	**225 000,0**

Programme 2
Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
14. Activités connexes	200 000,0	-	-	**200 000,0**
15. Service de la dette	25 000,0	-	-	**25 000,0**
	225 000,0	**-**	**-**	**225 000,0**
Crédit à voter				**225 000,0**

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la Politique de la santé et du bien-être qui répondent aux besoins qui touchent l'ensemble de la population ou à des problématiques particulières.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Éléments		2019-2020
	14	**15**	
Budget de dépenses			
Transfert	200 000,0	25 000,0	**225 000,0**
	200 000,0	**25 000,0**	**225 000,0**

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Programme 2 – Services dispensés à la population	
Service de la dette	**25 000,0**
Autres crédits de transfert	**200 000,0**
Total du programme 2	**225 000,0**
Total	**225 000,0**

Ventilation par bénéficiaire
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Établissements de santé et de services sociaux	**225 000,0**
Total	**225 000,0**

Ventilation par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Rémunération	**146 142,2**
Fonctionnement	**53 857,8**
Capital	**25 000,0**
Total	**225 000,0**

Transports

Ventilation par programme
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
1. Infrastructures et systèmes de transport	180 000,0	-	-	**180 000,0**
Crédit à voter				**180 000,0**

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	2019-2020
Budget de dépenses	
Affectation à un fonds spécial	**180 000,0**
Total	**180 000,0**

Programme 1
Infrastructures et systèmes de transport

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020
1. Transport terrestre	180 000,0	-	-	**180 000,0**
Crédit à voter				**180 000,0**

Ce programme vise à assurer l'entretien d'hiver des infrastructures routières de même que l'amélioration, la réfection, et l'entretien des infrastructures ferroviaires, maritimes et aériennes. Il vise aussi à établir des politiques et à verser des subventions notamment en transport adapté et à la Société des Traversiers du Québec. De plus, ce programme regroupe les activités et mandats du Secrétariat aux affaires maritimes et comprend une contribution du Ministère au Fonds des réseaux de transport terrestre pour le financement des infrastructures routières et de transport collectif.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Élément 1	2019-2020
Budget de dépenses		
Affectation à un fonds spécial	180 000,0	**180 000,0**
	180 000,0	**180 000,0**

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport	
Fonds des réseaux de transport terrestre	**180 000,0**
Total	**180 000,0**

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Support	**180 000,0**
Total	**180 000,0**

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE

Sommaire des prévisions additionnelles des fonds spéciaux à approuver

(en milliers de dollars)

	2019-2020	
	Dépenses	**Investissements**
Économie et Innovation		
Fonds du développement économique	603 000,0	-
Famille		
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	90 438,2	-
Transports		
Fonds des réseaux de transport terrestre	180 000,0	-
Total à approuver	**873 438,2**	**-**

Économie et Innovation

Prévisions additionnelles des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	2019-2020	
Fonds spécial	**Dépenses**	**Investissements**
Fonds du développement économique	603 000,0	-
Total à approuver	**603 000,0**	**-**

Fonds du développement économique

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du développement économique a été institué au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation et son administration a été confiée à Investissement Québec.

Le fonds est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS ADDITIONNELS

Les revenus additionnels de 603,0 M$ proviennent de l'augmentation de la contribution financière du gouvernement au titre de la provision pour pertes.

LES DÉPENSES ADDITIONNELLES

Une dépense additionnelle équivalente de 603,0 M$ est inscrite à titre de provision pour pertes estimées sur investissement dans la CSeries.

LES INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS

Il n'y a aucun investissement additionnel pour ce fonds.

Fonds du développement économique
Prévisions additionnelles de résultats de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2019-2020
Revenus additionnels	603 000,0
Dépenses additionnelles à approuver	**603 000,0**
Impact au surplus (déficit) de l'exercice	-
Impact au surplus (déficit) cumulé au début	-
Impact au surplus (déficit) cumulé à la fin	**-**
Investissements additionnels	
Immobilisations	-
Prêts et placements	-
Total des investissements additionnels à approuver	**-**
Impact au solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-
Impact au solde des avances au (du) fonds général	-
Total	**-**

Famille

Prévisions additionnelles des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	2019-2020	
Fonds spécial	**Dépenses**	**Investissements**
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	90 438,2	-
Total à approuver	**90 438,2**	-

Fonds des services de garde éducatifs à l’enfance

LA PRÉSENTATION DE L’ENTITÉ

Le Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance, constitué par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, chapitre S-4.1.1) en avril 2015, est affecté exclusivement au financement des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés.

Les revenus du fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS ADDITIONNELS

L’abolition complète de la contribution additionnelle pour la garde d’enfants dès le 1er janvier 2019 nécessite l’ajout d’un montant de 90,4 M$ en provenance du portefeuille ministériel afin de compenser la perte de revenus provenant de la contribution additionnelle pour frais de garde actuellement payée par les parents.

LES DÉPENSES ADDITIONNELLES

Une dépense additionnelle équivalente de 90,4 M$ découle de l’abolition de la contribution additionnelle pour frais de garde. En effet, les dépenses du fonds sont considérées au net de la contribution des parents.

LES INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS

Il n’y a aucun investissement additionnel pour ce fonds.

Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance

Prévisions additionnelles de résultats de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2019-2020
Revenus additionnels	90 438,2
Dépenses additionnelles à approuver	**90 438,2**
Impact au surplus (déficit) de l'exercice	-
Impact au surplus (déficit) cumulé au début	-
Impact au surplus (déficit) cumulé à la fin	**-**
Investissements additionnels	
Immobilisations	-
Prêts et placements	-
Total des investissements additionnels à approuver	**-**
Impact au solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-
Impact au solde des avances au (du) fonds général	-
Total	**-**

Transports

Prévisions additionnelles des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	2019-2020	
Fonds spécial	**Dépenses**	**Investissements**
Fonds des réseaux de transport terrestre	180 000,0	-
Total à approuver	**180 000,0**	**-**

Fonds des réseaux de transport terrestre

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi mettant en œuvre certaines dispositions du Discours sur le budget du 31 mars 2010, et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, chapitre 20), adoptée en juin 2010, a institué le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT). Le FORT est affecté au financement :

- des services de transport en commun des organismes publics;
- de la construction et de l'exploitation d'infrastructures routières et d'infrastructures de transport en commun, notamment celles faisant l'objet d'ententes de partenariat;
- des autres activités reliées à l'offre de biens et services au sein du réseau de parcs routiers, ainsi que de l'ensemble des opérations relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et aux activités de ce réseau;
- des frais de fonctionnement des services de transport en commun des conseils intermunicipaux de transport, des organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun, des conseils régionaux de transport et des régies intermunicipales;
- des services de transport par traversier permettant la liaison entre la municipalité de Baie-Sainte-Catherine et le village de Tadoussac;
- des programmes d'aide financière dédiés aux véhicules hors route;
- d'un programme d'aide financière pour les titulaires d'un permis de propriétaire de taxi délivré avant le 15 novembre 2000.

Les revenus annuels du FORT proviennent principalement :

- d'une partie de la taxe sur le carburant;
- des droits sur les permis de conduire et certains droits d'immatriculation;
- des contributions de partenaires associées à la construction et à l'exploitation de routes;
- d'une partie des revenus de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre provenant du Fonds vert;
- d'une contribution du ministère des Transports pour le financement des infrastructures routières et de transport collectif.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS ADDITIONNELS

Les revenus additionnels de 180,0 M$ pour l'exercice financier 2019-2020 proviennent des crédits du ministère des Transports.

LES DÉPENSES ADDITIONNELLES

Les dépenses additionnelles de 180,0 M$ pour l'exercice financier 2019-2020 s'expliquent par l'impact de la bonification de l'aide à la voirie locale prévue dans le cadre du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

LES INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS

Il n'y aucun investissement additionnel pour ce fonds.

Fonds des réseaux de transport terrestre

Prévisions additionnelles de résultats de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2019-2020
Revenus additionnels	180 000,0
Dépenses additionnelles à approuver	**180 000,0**
Impact au surplus (déficit) de l'exercice	-
Impact au surplus (déficit) cumulé au début	-
Impact au surplus (déficit) cumulé à la fin	**-**
Investissements additionnels	
Immobilisations	-
Prêts et placements	-
Total des investissements additionnels à approuver	**-**
Impact au solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-
Impact au solde des avances au (du) fonds général	-
Total	**-**

Conseil du trésor
Québec